

## Les céréales au Liban

**Bisat R.**

*in*

Lerin F. (ed.).  
Céréales et produits céréaliers en Méditerranée

Montpellier : CIHEAM  
Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1986-II

1986  
pages 141-147

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI920098>

To cite this article / Pour citer cet article

Bisat R. **Les céréales au Liban**. In : Lerin F. (ed.). *Céréales et produits céréaliers en Méditerranée*. Montpellier : CIHEAM, 1986. p. 141-147 (Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1986-II)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# LES CEREALES AU LIBAN

**Raji BISAT**

*Direction Générale de l'Office des  
Céréales et de la Betterave Sucrière*

## I - LA CEREAUCULTURE AU LIBAN

### 1. Historique

L'intérêt du Liban pour la production de céréales est ancien puisque l'on dit parfois que la vallée de la Bekaa était le silo des Romains. Plus récemment, le développement des céréales dans le pays s'explique par les pénuries qui ont marqué les deux guerres mondiales. Le monopole d'Etat sur les céréales, le « MIRA », fut d'ailleurs établi durant la seconde guerre mondiale afin de contrôler le commerce et la distribution de toutes les céréales. Après l'Indépendance, en 1943, un Ministère de l'approvisionnement fut créé. En 1953, l'Office du blé s'engagea directement dans l'amélioration de la production de cette culture. Il devint en 1967 l'Office des céréales et de la betterave et constituait une des directions générales du Ministère du Commerce.

### 2. Le déclin des céréales

En 1956, les céréales occupaient 46,8% des terres cultivées du pays. Depuis, ce taux a continuellement regressé pour atteindre 28,2% en 1970-1972 et 20% en 1980-1984. Le tableau ci-dessous montre que ce recul a également affecté les volumes produits et ce pour chacune des principales céréales.

**Tableau 1 : Evolution de la production de céréales au Liban  
de 1956 à 1984 (en tonnes)**

Années	Blé	Sorgho	Maïs	Orge	Total
1956	62 000	5 600	12 400	21 000	102 200
1972	46 000	1 000	1 000	7 000	73 000
1981	25 000	-	2 000	10 000	37 000
1984	20 000	-	2 500	5 000	32 500

Source : Office des céréales.

Une telle baisse est due, d'une part, à l'accentuation de la concurrence sur la terre exercée par les autres producteurs agricoles, notamment ceux de fruits et légumes et, d'autre part, à l'invasion israélienne de la vallée de la Bekaa, principale région productrice de blé.

### 3. Les surfaces et les rendements de blé

Les statistiques disponibles au Liban à propos des superficies cultivées en blé sont, soit peu fiables, soit insuffisantes. Il est cependant possible de connaître avec une certaine certitude les quantités actuellement produites ainsi que les rendements, d'où l'on peut alors déduire les surfaces consacrées au blé. Ainsi, nous savons que les quantités produites ces dernières années se situaient en moyenne à 40 000 tonnes par an ; nous savons également que les rendements sont d'environ trois tonnes par hectare sur les terres irriguées et une tonne par hectare pour les cultures en sec. Enfin, il est connu que 80% environ du blé récolté provient de terres irriguées.

Nous pouvons donc estimer la superficie totale en effectuant le calcul suivant :

$$\begin{aligned} \text{culture irriguée : } & \frac{40\,000 \times 0,80}{3} = 10\,666 \text{ hectares} \\ \text{culture en sec : } & \frac{40\,000 \times 0,20}{1} = 8\,000 \text{ hectares} \\ \text{TOTAL} & = 18\,666 \text{ hectares} \end{aligned}$$

Ces données nous permettent également de déterminer le rendement moyen pour l'ensemble du pays, soit : 40 000 tonnes sur 18 666 ha soit 2,44 tonnes par hectare.

#### 4. Techniques de culture

En dehors des terres difficiles à mécaniser, la production libanaise de blé est réalisée avec des techniques modernes : les opérations culturales sont entièrement mécanisées tandis que les engrais, les herbicides, les insecticides et les fongicides sont couramment utilisés. L'adoption de ces techniques, associée à une exploitation des terres en faire-valoir direct, explique le niveau élevé de rendements que l'on obtient en zones irriguées.

#### 5. La demande en blé panifiable et en céréales fourragères

Au cours des dernières années, la demande en blé panifiable s'est située entre 300 000 et 400 000 tonnes par an, dont l'essentiel a été couvert par des importations (voir annexe 4).

Durant la période précédant les événements de 1975, la consommation de céréales fourragères augmenta considérablement pour atteindre le niveau record de 410 000 tonnes ; cette croissance était principalement le fait de l'aviculture. Depuis lors, les difficultés rencontrées par ce secteur ont provoqué une baisse de la demande en céréales fourragères, aujourd'hui inférieure de moitié à son niveau record de 1975.

## II - LA POLITIQUE CEREALIERE

### 1. L'Office des Céréales et de la Betterave Sucrière (OCBS)

Les objectifs de l'OCBS, tels qu'ils sont définis par la législation, sont la stabilisation de l'offre et le développement des céréales et de la betterave à sucre, sans porter préjudice aux intérêts des consommateurs.

L'Office cherche à atteindre ces objectifs à travers différentes mesures, notamment le renforcement de la production nationale de céréales par un programme de soutien des prix, mis en place pour le blé et l'orge en 1963 et élargi au maïs en 1968. Cependant, ce programme n'a été réellement efficace que pour le blé, car les prix de soutien de l'orge et du blé se situant plus ou moins au niveau des prix du marché, les producteurs ne vendent pas leur récolte à l'OCBS.

La fixation des prix de soutien a connu trois étapes successives :

- de 1963 à 1973, le prix de soutien était établi à un niveau légèrement supérieur à celui du marché local (la différence était de 8 à 10 piastres par kilo),

- en 1973 et 1974, le prix de soutien, pour l'ensemble des céréales était égal au prix CAF d'importation à la date où la production locale était livrée à l'office. Mais les prix internationaux chutèrent et les autorités durent réviser ce système pour soutenir réellement les producteurs libanais,

- à partir de 1977, le prix de soutien est fixé à partir d'une estimation du coût de production, majoré d'une marge bénéficiaire raisonnable. Cependant, le prix effectivement payé au producteur est inférieur de 10 livres libanaises par tonne au prix officiel, afin de couvrir les frais de stockage et de transport engagés par l'OCBS.

L'Office poursuit son activité au-delà de l'achat aux producteurs, en revendant le blé aux meuneries à un prix inférieur à celui du marché et inférieur également à son coût de revient. Ainsi, le montant du soutien public au prix du blé produit dans le pays équivaut à la différence entre le prix d'achat aux céréaliculteurs et le prix de vente aux meuneries, à laquelle il faut ajouter les coûts de transport et de stockage. Si l'on excepte le soutien au blé importé, ce coût ne représente pas une charge très lourde pour l'Etat libanais : cumulé sur les huit années de la période 1963-1970, il s'élève à quatre millions de livres libanaises et à cinq millions pour les années postérieures à 1971.

Un aspect intéressant du marché céréalier libanais et des activités de l'OCBS, est que le prix de soutien ne constitue pas le seul facteur déterminant les ventes des agriculteurs à l'Office. Ainsi, dans les années 1960, l'OCBS n'achetait que de 14% à 20% de la récolte de blé, alors que le prix de soutien se situait à un niveau supérieur à celui du prix de marché (voir annexe 5). Une telle situation était due à la présence d'un grand nombre de variétés locales de haute qualité (Salamuni, Bekaii, Hourani, etc...) que les agriculteurs préféraient garder ou vendre sur des marchés spécialisés, en bénéficiant de primes de qualité. Au début des années 1970, la part de la production collectée par l'OCBS augmenta considérablement (passant de 20% en 1969 à 74% en 1972) sans que le rapport entre le prix de soutien et le prix de marché se soit modifié. On s'est aperçu plus tard que cette évolution correspondait à l'adoption par les agriculteurs d'une nouvelle variété, Maxipak, dont le niveau de rendement est élevé mais qui s'avère impropre à la fabrication du pain local, le « Markouk » et à celle d'autres denrées à base de blé tel que le Bulgar.

De 1973 à aujourd'hui, l'OCBS n'a plus effectué d'achats sur le marché céréalier libanais, excepté en 1974. Cette année là, le gouvernement a relevé le prix de soutien de 20%, ce qui a provoqué une hausse des livraisons des agriculteurs à l'Office. Cependant, en dehors de ce cas précis, les prix du marché sont restés, tout au long de cette période, proches du prix de soutien. Les agriculteurs ont aussi découvert un débouché plus intéressant que le pain : le marché des céréales fourragères. On peut penser que celui-ci a été d'autant plus attractif que la situation d'insécurité qui prévaut dans le pays incite les producteurs à rechercher un paiement rapide de leurs récoltes.

## 2. Subvention gouvernementale à la consommation de pain

Depuis 1971, l'importation des céréales est effectuée exclusivement par l'OCB. Ces achats sont réalisés soit dans le cadre d'accords à long terme, tel que celui qui existait avec l'Office du blé canadien, soit au moyen d'appels d'offres internationaux. L'OCBS distribue le blé importé aux minoteries à travers un système de quotas à des prix fixés et subventionnés. De leur côté les minoteries s'engagent à livrer la farine aux boulangeries à un prix maximum déterminé, afin de maintenir les prix du pain aux niveaux fixés par le gouvernement. Le coût pour l'Etat de cette politique a été d'environ 100 millions de livres libanaises depuis 1978. Le tableau ci-dessous rassemble les principales données récentes disponibles sur cette question.

**Tableau 2 : Coût de la politique de soutien de la consommation de blé - 1979 / 1981**

Années	1	2	3	4	5
1979	513	266	247	300 000	74 100 000
1980	760	266	494	320 000	158 080 000
1981	917	518	399	360 000	143 640 000

Source : Office des céréales

1 = prix de revient du blé (en LL/t), 2 = prix de vente aux minoteries (en LL/t),  
3 = coût pour l'Etat (LL/t), 4 = consommation (t), 5 = coût total pour l'Etat (en LL).

Cette subvention du prix de la farine et de celui du pain a coûté cher à l'Etat libanais. Aussi, en mai 1981, le gouvernement a pris la décision de la réduire considérablement en augmentant de près de 70% le prix de la farine vendue par les minoteries aux boulangeries. Le coût de l'intervention de l'Etat fut ainsi ramené de 234 millions à 144 millions de livres libanaises.

## 3. Production de semences sélectionnées de blé et d'orge

Depuis sa création en 1953, l'Office du blé, qui deviendra ensuite l'OCBS, a fourni, en coopération avec le Ministère de l'Agriculture des semences sélectionnées à prix réduits. On peut attribuer à ce programme l'introduction de nouvelles variétés de blé et d'orge, telles que : Florence Aurore et Senator Capelli à la fin des années 1960, Maxipak au début des années 1970 et Jury à la fin de cette même décennie.

Ces activités furent suspendues entre 1976 et 1979 en raison des événements politiques. En 1978, en coopération avec l'Institut de Recherche Agronomique de la FAO, l'OCBS commença à produire des semences de blé et d'orge différentes de celles mentionnées ci-dessus. 800 tonnes furent produites en 1979 et cette quantité doubla l'année suivante. L'objectif était d'augmenter la production jusqu'à 4000 tonnes de semences de blé et d'orge et l'on envisageait la possibilité d'exporter l'excédent de production.

L'OCBS vend les semences à des prix supérieurs à ceux du blé et de l'orge consommables afin d'écartier tout danger, car elles sont traitées avec des fongicides toxiques. Cependant, ces prix restent subventionnés puisqu'ils se situent à 20% en dessous du coût de revient des semences (1).

## 4. Capacités de stockage et de manutention

Le seul grand silo du Liban se trouve dans le port de Beyrouth. Sa capacité de stockage est de 135 000 tonnes et celle de manutention est de 10 000 tonnes par jour. Il est conçu essentiellement pour le chargement et le déchargement en vrac. Mais en raison du manque de possibilités de stockage dans le reste du pays, le silo de Beyrouth est utilisé pour des stockages de longue durée, ce qui limite d'autant sa capacité de manutention journalière. Un projet actuellement à l'étude en collaboration avec la FAO consiste dans le développement des capacités de stockage régionales afin de laisser le silo de Beyrouth entièrement disponible pour le stockage temporaire. Ce projet prévoit d'accroître les capacités de stockage à Ryak, celles de Tripoli (qui sont actuellement de 5000 tonnes) et de construire de nouveaux silos dans d'autres régions.

## CONCLUSION

Pour ceux d'entre nous qui étudient de près les problèmes d'approvisionnement céréalier du Liban, il apparaît clairement que la capacité d'augmentation de la production est plutôt limitée. Les quantités produites peuvent certainement s'accroître, mais pas de manière considérable et certainement pas jusqu'à atteindre l'autosuffisance.

Le Liban possède une superficie cultivable restreinte, des ressources en eau limitées et des productions alternatives très intéressantes. Dans un contexte où le foncier représente 50% du coût de production du blé, la recherche d'un accroissement important de la production à travers la politique des prix nécessiterait de porter les prix de soutien

à un niveau tel que cela ne se justifierait pas d'un point de vue économique. Les prix de soutien doivent avoir pour seul objectif d'encourager la production de blé en association avec d'autres spéculations sur les terres peu propices aux cultures, à l'exception de celles de l'orge et du blé. Ormis ce cas, le Liban a économiquement intérêt à utiliser son territoire limité avec des productions plus rentables.

L'objectif de développer la production de blé en association avec d'autres cultures se justifie par les rendements très élevés (5 à 6 tonnes/ha) que cette céréale obtient sur les terres irriguées et par le rôle bénéfique qu'elle joue sur le plan agronomique, dans les successions de cultures.

En plus de cette politique globale, la production de céréales peut être améliorée par le développement de projets d'irrigation, la diffusion de nouvelles variétés moins exigeantes en eau, l'amélioration des sols et la mise en culture de nouvelles terres.

Il est important de rappeler que pendant les tragiques événements que le Liban a connus de 1975 jusqu'à l'invasion israélienne, l'agriculture a été le seul secteur qui ait continué à contribuer à l'économie du pays, ce que n'ont fait ni le tourisme ni les autres services. Il serait donc logique que les autorités gouvernementales accordent davantage d'attention et de soutien à l'agriculture libanaise.

#### NOTE

(1) : Les prix des semences, fixés par l'OCBS, étaient : pour le blé dur de 100 Lp par kg en 1979 et 150 Lp en 1980-81 ; pour les autres variétés de blé et l'orge de 100 Lp en 1979 et 120 Lp en 1980-81.



## ANNEXE 1 : UTILISATION DU TERRITOIRE AU LIBAN (1967, en hectares)

	Terres irriguées	Terres non irriguées	Total	Part en %	
				de la sup. totale	de la sup. cultivable
Cultures annuelles	107 249	34 338	141 587	-	19,1
Cultures pérennes	44 950	29 641	74 591	-	36,2
Total de la sup.cultivée	152 199	63 979(b)	216 178	21,2	55,3
Jachères (a)	174 745	0	174 745	17,1	44,7
Total de la sup.cultivable	326 944	63 979	390 923	39,3	100,0
Territoire non agricole			632 100	61,7	-
Superficie tot. du pays			1 023 023	100,0	-

Source : Direction centrale de la statistique,  
Recueil de statistiques Libanaises, 1969.

(a) : Les jachères sont des terres non travaillées pendant une ou plusieurs années. Elles sont estimées à 70 000 ha seulement. Les superficies supplémentaires incluses ici correspondent à des terres qui ont été abandonnées ou à des terres cultivables non cultivées.

(b) : L'annuaire FAO 1976 de la production (vol.30) estime les terres labourables à 240 000 ha et les superficies irriguées à 65 000 ha, dont :  
- 20 000 hectares dans les régions côtières,  
- 15 000 hectares dans les zones de montagnes,  
- 30 000 hectares dans la plaine de la Bekaa.

ANNEXE 2 : EVOLUTION DE LA REPARTITION DES SUPERFICIES  
PAR TYPES DE PRODUCTIONS  
(de 1956-58 à 1970-72 en %).

	1956/58	1959/61	1962/64	1965/67	1968/70	1970/72
Céréales	46,8	43,4	38,7	40,0	31,3	28,2
Légumes secs	6,9	6,3	4,6	6,8	6,4	6,3
Cultures indus.	3,6	3,0	4,4	5,3	8,5	9,6
Légumes	8,6	9,2	12,0	13,0	15,5	15,5
Fruits	34,1	38,1	40,3	34,9	38,3	40,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cultures annuelles	65,9	61,9	59,7	65,1	61,7	59,6
Cultures pérennes	34,1	38,1	40,3	34,9	38,3	40,4
Total de la superficie cultivée (en ha)	208,4	208,7	208,9	214,0	208,5	207,1

Source : Calculs de l'UNESOB à partir des statistiques agricoles 1954-1966 et 1967-1972.

**ANNEXE 3 : REPARTITION DE LA VALEUR  
DE LA PRODUCTION AGRICOLE VEGETALE  
PAR TYPES DE PRODUCTION (1956-58, 1963-65 et 1970-72) (EN %)**

	1956-58	1963-65	1970-72
Céréales	11,8	7,2	4,0
Légumes secs	3,9	2,3	1,5
Fruits	46,6	51,1	53,5
Légumes	18,6	19,2	19,8
Huiles et graines d'oléagin.	11,6	10,6	8,7
Sucre	0,7	1,2	2,2
Tabac	6,3	8,2	10,2
Soie naturelle	0,4	0,2	0,1
Coton	0,1	-	-
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Calculs de l'UNESOB à partir des statistiques agricoles nationales.

**ANNEXE 4 : EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE BLÉ  
ET DE CÉRÉALES FOURRAGÈRES  
(1974-1984) (en tonnes)**

Années	Blé importations	Céréales fourragères					
		Importations				Stocks de report	
		Total	Maïs	Orge	Sorgho	Maïs	Orge
1974	368.952	nd	nd	nd	nd	nd	nd
1975	329.759	nd	nd	nd	nd	nd	nd
1976	73.700 <sup>(1)</sup>	nd	nd	nd	nd	nd	nd
1977	284.678 <sup>(2)</sup>	nd	nd	nd	nd	nd	nd
1978	287.361 <sup>(1)</sup>	52.675	32.086	10.486	10.103		
1979	314.361	354.496					
		194.496 <sup>(2)</sup>	208.414	146.082	-	100.000	60.000
1980	318.062	313.804					
		158.804 <sup>(2)</sup>	288.280	25.524	-	150.000	5.000
1981	427.000 <sup>(3)</sup>	200.000	190.000	10.000	-	25.000	5.000
1982	338.000	158.000	120.000	17.000	9.000		
					12.000 <sup>(3)</sup>		
1983	169.000	189.000	157.000	6.000	11.000		
					15.000 <sup>(3)</sup>		
1984	306.436	170.000	128.000	27.000	4.000		
			17.000 <sup>(3)</sup>				

Sources : Office des céréales.

(1) : Farine de blé importée pour satisfaire la demande.

(2) : Consommation nette.

(3) : Farine.

ND : non disponible

ANNEXE 5 : EVOLUTION DES ACTIVITES DE L'OFFICE DES CEREALES  
ET DE LA BETTERAVE  
(O.C.B.) (1963-1984)

Années	Production de blé (tonnes) (a)	Quantités de blé achetées par l'OCB (b)	(B) / (A) (en %)	(1) Prix d'achat de l'OCB (en livres libanaises/t)		Quantités d'orge achetées par l'OCB	Quantités de maïs achetées par l'OCB
				Blé dur	Autres variétés		
1963	60.000	8.247	13,74	320	280	230	-
1964	59.500	9.853	16,56	320	280	13	-
1965	55.000	12.920	23,50	320	280	-	-
1966	69.992	8.692	12,42	320	280	-	-
1967	67.690	7.399	10,89	320	280	-	-
1968	47.673	6.949	14,58	320	280	-	84
1969	32.956	6.565	19,92	320	280	-	29
1970	43.005	12.380	28,78	350	310	-	-
1971	40.971	23.500	57,56	350	310	-	-
1972	63.686	47.000	73,80	350	310	-	-
1973	60.000	-	-	350	310	-	-
1974	55.000	26.500	48,18	420	380	-	-
1975	45.000	-	-	420	380	-	-
1976	40.000	-	-	-	-	-	-
1977	50.000	-	-	550	500(2)	-	-
1978	45.000	-	-	550	500(2)	-	-
1979	40.000	-	-	800	700(2)	-	-
1980	35.000	-	-	1.000	875(2)	-	-
1981	25.000	-	-	1.200	1.000(2)	-	-
1982	25.000	-	-	1.200	1.000(2)	-	-
1983	23.000	-	-	1.200	1.000	-	-
1984	20.000	-	-	1.200	1.000(2)	-	-

Source : Ministère de l'Agriculture et OCB.

(1) : Prix de la première catégorie.

(2) : Ce sont aussi les prix de l'orge.

ANNEXE 6 : COUT DE PRODUCTION DU BLE IRRIGUE  
AU LIBAN (en livres libanaises/hectare)

Postes de dépenses	1970 (1)	1979 (2)	1980 (2)	1981 (2)	1984 (2)(3)
Fermage (eau comprise)	500	1 000	1 750	1 750	1 750
Préparation du sol	60	170	250	250	275
Semences et semis	40	190	220	300	300
Engrais	272	250	400	400	450
Epannage et transports des engrais	16	20	15	20	30
Herbicides	15	50	60	80	90
Contrôle des rongeurs	20	30	60	80	90
Irrigation	20	150	170	200	225
Récolte	60	150	250	250	275
Sacs et transport	37	120	122	207	275
Frais financiers	27	120	202	212	240
<b>Total (L.L./ha)</b>	<b>1 067</b>	<b>2 250</b>	<b>3 500</b>	<b>3 750</b>	<b>4 000</b>
<b>Production (t./ha.)</b>					
Blé	5 000	3 750	3 750	3 750	4 000
Tibn	2 750	2 000	2 000	2 000	2 100

Sources :

(1) : Stickley/Wizerian, *Determining maximum profit plans in the Central Bekaa 1970.*

(2) : *Etudes de l'OCB.*

(3) : *Estimation.*